



Fumer au travail

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 14 janvier 2008

Une cave avec fenêtre dans un immeuble servant de local (vestiaire et refectoire) uniquement pour 3 femmes de ménage, elles sont toutes les trois fumeuses. Ont elles le droit de fumer là ?

Réponse :

S'il s'agit d'un lieu de travail, il y est interdit de fumer